



## Libre d'être moi!

**Évènement p. 20**

### La Ville se mobilise pour le 8 mars

#### Actualités

Une réhabilitation d'envergure  
pour la cité Anatole-France

Page 6

#### Actualités

Le site internet  
fait peau neuve

Page 12

#### Grand angle

Un plan ambitieux  
pour les mobilités

Page 15

# B

Bagnolet en scène

Théâtre | Concert | Peinture  
Sculpture | Photo | Lecture

## Saison 2025

1<sup>er</sup> semestre

© Jan Juhaniak

VILLE BAGNOLET.FR

Bagnolet

Découvrez l'agenda culturel en scannant ce Qr code. Vous pouvez aussi récupérer un exemplaire dans les structures municipales et culturelles de la ville.



Chères Bagnoletaises,  
Chers Bagnoletais,

Dans quelques jours, le Conseil municipal se prononcera sur le traditionnel Rapport d'Orientations Budgétaires qui donne à voir quelles sont les priorités de l'action municipale. Ce débat intervient après un long travail de l'ensemble des élu·e·s de la municipalité qui ont construit, chacun·e dans leurs secteurs, des propositions pour l'année 2025.

La mobilisation de chacune et chacun des élu·e·s de la majorité municipale a permis de poser les bases de ce budget sur lequel notre Conseil devra se prononcer. Il s'agira du dernier budget du mandat municipal.

Comme chaque année depuis 2020, la majorité a avancé, soudée, pour permettre l'adoption collective de budgets prenant en compte les fortes contraintes qui s'imposent à nous tout en portant les valeurs et les ambitions qui sont les nôtres pour notre ville. Je veux profiter de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble de mes collègues élu·e·s de la majorité et les services municipaux pour le travail accompli. Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacun·e d'entre eux pour que ce budget porteur d'ambitions pour notre Ville puisse se déployer dans la sérénité et la cohésion.

Cette année encore, malgré les décisions iniques prises par un gouvernement déconnecté et aux abois, nous maintenons notre cap.

L'éducation, la santé, la jeunesse, l'environnement, le cadre de vie, demeureront autant de priorités pour lesquelles nous avons décidé de sanctuariser les budgets. Jamais je ne me résoudrai à ce que l'assèchement des finances publiques voulu par le gouvernement conduise à un rabougrissement du service public local.

À contrario, la majorité a fait le choix de continuer la mise en œuvre des importants projets de renouvellement urbain à La Noue et aux Malassis.

À contrario, nous continuons d'investir massivement dans le patrimoine scolaire. L'inauguration prochaine de l'école, de la crèche et du centre de loisirs Pêche d'Or le démontre. Nous ne négligeons pas non plus les travaux d'entretien quotidiens avec près d'1 million d'euros qui y sera consacré en 2025, et nous aurons l'occasion d'y revenir. Nous lancerons aussi cette année les études pour la reconstruction du groupe scolaire Paul-Langevin.

Je pourrais aussi évoquer les projets de rénovation de la voirie ou de squares, les plantations d'arbres ou les débitumisations de cours d'école. Comme chaque année, vous pourrez retrouver dans un prochain numéro du BajoMag' la présentation détaillée du budget bientôt voté.

Je veux cependant redire que là où certains, y compris localement, défendent une action publique étiolée ou proposent de confier la réalisation de grands projets au privé, j'ai fait le choix, en conscience, de rendre au service public son dessein original, celui de patrimoine commun à tous les bagnoletais·es.

C'est dans cette optique, qu'avec mon adjoint Cédric Pape, nous sommes déterminés et mobilisés pour avancer sur la reconstruction de notre Centre municipal de santé. Fer de lance de notre politique en termes de santé publique, nous lancerons dans les toutes prochaines semaines les premières études et les premières concertations avec les professionnels de santé et les usagers du centre.

Ce sera un long projet qui nécessitera la mobilisation de chacune et chacun, et vous pouvez compter sur ma détermination.

Fidèlement,

**Votre Maire,**  
**Tony DI MARTINO**

## SOMMAIRE

### 4 | 📷 Instant Bajo

### 6 | 📄 Actualités

- Une réhabilitation d'envergure pour la cité Anatole-France
- L'EBE de Bagnolet ouvre un tiers-lieu pour les seniors
- Un nouveau caniparc au parc Josette-et-Maurice-Audin
- La Ville crée un service de médiation sociale
- De la qualité dans les assiettes
- Des conseils des accueils de loisirs
- Plus pratique, plus clair et plus accessible : ville-bagnolet.fr évolue
- Une base de vie installée rue Lénine
- Moyen-Orient : les clefs pour comprendre
- La gestion du stationnement payant confiée à Streeteo

### 15 | 📍 Grand angle

## Un plan ambitieux pour les mobilités

### 20 | 🌟 Évènement

8 mars : la Ville se mobilise en faveur des droits des femmes

### 22 | 🍷 Big up

- Une microbrasserie aux Coutures
- Le plaisir en restant sobre

### 24 | 🌿 Cadre de vie et propreté

### 26 | 📅 À vos agendas

### 28 | 🗣️ Tribunes

### 30 | 🗨️ Gens d'ici

« Madame Yvette »

### 31 | 📢 Infos pratiques



**Accueil de loisirs maternelle Langevin.**  
Crocodiles, girafes et lions dansent ensemble au rythme des tambourins.



**Open Mic.**  
Six lauréats, pour cette édition, qui bénéficieront d'accompagnements et d'un accès à un studio d'enregistrement.



**Concert.**  
Salle comble et comblée lors de la prestation de Samira Brahmia au Théâtre des Malassis.



**Sciences infuses.**  
Rencontre et immersion totale grâce à la réalité virtuelle à la Médiathèque.



**Nuit des conservatoires.**  
Envolée de notes avec l'orchestre symphonique mené par Marc Etcheverry au Conservatoire de danse et de musique Erik-Satie.



**LAO Pow'Her.**  
Passation de clés symboliques, l'association vole de ses propres ailes.



**Nouvel An Berbère.**  
Aseggas ameggaz à toutes et tous!



**CSC Pablo-Neruda.**  
Les céramiques créées représentant le quartier des Malassis seront à terme accrochées dans ses rues.



**Hôtel de Ville.**  
Une exposition dans le hall met à l'honneur la genèse de la loi Simone Veil autorisant l'IVG. Liberté fondamentale inscrite dans la Constitution française en 2024.



**Journées Bagnoletaise de la santé.**  
Prévention bucco-dentaire au centre socioculturel Anne-Frank avec le Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS).



**Résidence La Butte-aux-Pinsons.**  
Lors des Journées Bagnoletaises de la santé, c'est aussi vérification et rappel vaccinal pour les résidents.



**Samedi solidaire.**  
Une nouvelle rencontre pour les associations de la solidarité et l'occasion d'informer de futurs bénévoles.

**Billet de la rédac'**

**Vive l'info locale!**

À l'heure où les fake news inondent les réseaux sociaux et menacent le vivre ensemble, le premier kilomètre de l'information vers les habitants est plus que jamais essentiel dans les territoires. Le caractère officiel de l'information locale délivrée par les Villes et les intercommunalités (magazines, site, newsletter, site internet, etc.) apparaît comme un gage de confiance et d'utilité pour les lecteurs. Selon le baromètre 2024 de la communication locale réalisée par Epiceum et Harris Interactive, 76% des Français jugent ainsi que les informations émises par les collectivités sont fiables. Les magazines publiés par les collectivités de tous niveaux restent le premier « vrai » média utilisé par les Français pour s'informer sur la vie locale avec trois quarts d'utilisateurs déclarés. L'usage d'un site internet officiel des collectivités est en progression continue depuis 2009 puisqu'il est passé de 37% à 70% d'utilisateurs déclarés en 15 ans. En agglomération parisienne, 77% des habitants utilisent le site internet de leur collectivité pour s'informer sur la vie locale. À Bagnolet, pour répondre aux besoins des habitants, la Ville poursuit la modernisation de ses outils de communication avec une refonte complète de son site internet. Au-delà d'un nouveau look, d'un design plus clair et plus épuré, l'accessibilité du site a été améliorée.

Habitat

# Une réhabilitation d'envergure pour la cité Anatole-France

Le 13 janvier dernier, la Ville et Est Ensemble Habitat ont présenté aux locataires le projet de réhabilitation, démolition et reconstruction, de la cité Anatole-France.



## Les principales caractéristiques du projet

- Démolition des bâtiments 4 et 5 et reconstruction de 40 logements et 2 commerces
- Réhabilitation des 98 logements restants et conventionnement en logements sociaux
- Construction supplémentaire de 40 logements

Les habitants de la cité Anatole-France construite entre 1955 et 1957 sont confrontés depuis plusieurs années à d'importants problèmes d'isolation thermique, d'infiltrations d'eau, de moisissures dans les logements et de multiples délabrements. Les mesures d'urgence prises par la Ville et Est Ensemble Habitat ne suffisent plus. Les services de la Ville et les équipes d'Est Ensemble Habitat ont donc présenté aux habitants, le 13 janvier dernier, un projet de réhabilitation d'envergure, démolition et reconstruction, de cette cité qui comprend aujourd'hui 146 logements répartis dans sept bâtiments. Les objectifs affichés du projet sont d'améliorer le confort des locataires et leur cadre de vie, de sécuriser la résidence, de favoriser les économies d'énergie et de créer des espaces extérieurs qualitatifs.



## 60 000 euros par logement

Le programme prévoit donc, notamment, la résidentialisation des immeubles, une sécurisation et une requalification des espaces extérieurs. L'investissement total s'élève à environ 60 000 euros par logement. Les études techniques, consultations et enquêtes sociales vont se poursuivre au cours de l'année 2025 avec pour objectif une présentation du programme des travaux à la fin de l'année. L'opération comprend également la création de logements sociaux supplémentaires rendue nécessaire par le conventionnement avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Des locaux commerciaux seront également aménagés afin de favoriser les lieux de passage et de vie dans la cité. Les travaux devraient débuter mi-2026 pour une livraison mi-2028. Est Ensemble Habitat s'est engagé à maintenir les loyers des locataires en place à la suite des travaux.



Droit à l'emploi

# L'EBE de Bagnolet ouvre un tiers-lieu pour les seniors



L'Entreprise à but d'emploi Caps comme Noue poursuit le développement de ses activités à Bagnolet pour favoriser le droit à l'emploi. Cette structure d'insertion a ouvert en avril 2023 dans le cadre du dispositif d'expérimentation nationale Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) suite à une convention signée entre l'État, Est Ensemble, le Département, et la Ville. Celle-ci a pour objectif d'embaucher en CDI des personnes privées durablement d'emploi (depuis plus d'un an) et qui résident dans les quartiers prioritaires de la ville de La Noue et de la Capsulerie. Aujourd'hui, l'EBE de Bagnolet emploie 21 personnes en CDI qui étaient durablement privées d'emploi. « En moyenne, les personnes recrutées en CDI à l'EBE avaient été privées d'emploi pendant plus de sept ans », explique Sophie L'Hostis, directrice de l'EBE. Les profils des salariés recrutés sont très différents et racontent autant de parcours de vie : ancien cadre victime de burn-out, personnes en situation de handicap, mère au foyer isolée, etc. L'Entreprise à but d'emploi innove par rapport aux structures d'insertion existantes. « Nous pouvons travailler sur du temps long, car les personnes sont embauchées en CDI », souligne Sophie L'Hostis.

## Des recrutements en CDI

Un temps nécessaire pour apporter des solutions sur mesure à des situations sociales empêchant le retour à l'emploi. Ensuite, l'EBE choisit elle-même, en concertation avec ses salariés, les activités qu'elle souhaite développer. À l'EBE, chaque employé est polyvalent et travaille dans les différentes activités et services proposés. À la Capsulerie, l'EBE a ouvert en 2023 le Café Minus sur la dalle Sesto-Fiorentino qui propose aux habitants une conciergerie solidaire, des accompagnements à l'accès aux droits, mais aussi des animations sur la dalle (jardinage, goûters solidaires, etc.). L'EBE Caps comme Noue a également ouvert en mai dernier la boutique solidaire VitriNe, au centre commercial Bel Est. VitriNe propose des articles de seconde main (vêtements, livres, déco, etc.) et la vente de produits issus de la production d'artisans de Bagnolet. À la mi-mars, l'EBE ouvrira au sein de l'ex-crèche Nemo, Bagnolia, un tiers lieu dédié à l'autonomie des seniors, notamment pour favoriser leur maintien à domicile.

### + D'INFOS :

#### Appels à volontaires

Vous êtes habitants de la Capsulerie et de La Noue ? Venez découvrir l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) pour faire valoir votre droit à l'emploi. Une réunion d'information collective sera organisée le lundi 7 avril 2025, à 14h, à la Maison de l'emploi, 94, rue Lénine.

Informations et inscriptions :

01 83 74 55 40

## PAROLE DE



**Manon Chrétien**

Conseillère municipale en charge de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation

« La Ville de Bagnolet continue de se tenir aux côtés de l'EBE pour renforcer le lien social avec le lancement de plusieurs activités destinées à ses habitants, en particulier les plus fragiles et isolés. La Municipalité, consciente des défis auxquels certains citoyens font face, tient à favoriser l'inclusion et le bien-être. Le café Minus, Bagnolia ainsi que la Guinguette seront prochainement des lieux emblématiques de notre territoire !

Parmi les projets phares, l'ouverture de Bagnolia démontre à nouveau notre souhait d'accompagner nos seniors dans les meilleures conditions. Nous permettons également aux salariés de développer leurs compétences dans un secteur en tension dans lequel la plupart des structures peinent à embaucher faute de personnel qualifié. La Municipalité se réjouit de pouvoir accompagner l'entreprise à but d'emploi dans son développement, affirmant ainsi son engagement envers l'économie locale et l'insertion professionnelle. Ce partenariat est un vecteur de dynamisme pour la ville, renforçant le tissu social et favorisant l'autonomie des plus vulnérables. À Bagnolet, l'entraide et la solidarité sont au cœur des priorités, et cette année s'annonce prometteuse pour tous les habitants. »



Bien-être animal

# Un nouveau caniparc au parc Josette-et-Maurice-Audin

Après l'ouverture de deux caniparcs au parc de la couverture de l'A3 et au square Jules-Ferry, la Ville vient de créer un troisième caniparc au parc Josette-et-Maurice-Audin.



Cet espace protégé répond à la demande de nombreux usagers du parc, propriétaires ou non de chiens. Un caniparc offre, en effet, de nombreux avantages, dès lors que ses règles d'usages sont respectées, comme la socialisation des chiens, le respect et la sécurité pour tous ou encore la réduction des déjections animales sur les trottoirs et dans les zones fréquentées par les chiens. Le caniparc est, de fait, un lieu de sensibilisation des maîtres au ramassage systématique des déjections canines. À cet effet, le lieu est équipé de deux corbeilles pour y déposer les sacs de déjections après ramassage. Pour maintenir un niveau de sécurité satisfaisant, la parcelle est clôturée à l'aide d'un treillis soudé d'une hauteur de 1,50 m. Afin de faciliter l'accès des gros chiens, les deux portillons barreaudés mesurent deux mètres de largeur. L'intégration des animaux de compagnie est un enjeu important pour la Ville. Pour les propriétaires de chiens, il est en effet difficile de trouver un lieu adapté pour promener leurs animaux. L'installation d'un caniparc répond à cette problématique en proposant un endroit adapté aux promenades en toute liberté et en sécurité, où le chien peut socialiser, courir et jouer avec d'autres chiens.

Le terrain choisi était déjà antérieurement utilisé par les propriétaires canins mais ne disposait pas, alors, d'une installation matérialisée. C'est désormais chose faite.

## Les règles à respecter

- Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent être muselés.
- Je ramasse systématiquement les déjections de mon chien.
- Je veille au bon comportement de mon compagnon.
- J'évite les heures d'affluence s'il a des difficultés de socialisation avec ses congénères.
- Je ne le laisse pas sans surveillance afin d'éviter les conflits avec les autres chiens.
- Je ne le laisse pas aboyer inutilement pour préserver la tranquillité des riverains.

Cohésion sociale

# La Ville crée un service de médiation sociale

La Ville souhaite mettre en place un service de médiation sociale pour renforcer la cohésion sociale et assurer la tranquillité publique sur la commune.



Dans le cadre de sa politique municipale visant à renforcer la cohésion sociale et assurer la tranquillité publique, la collectivité a validé lors d'un Comité social territorial (CST) du 5 septembre 2023, la création d'un service de médiation.

La médiation sociale a pour objectif de créer du lien social et de régler des conflits de la vie quotidienne. La Ville travaille actuellement au recrutement, en interne, de quatre médiateurs qui seront notamment chargés d'assurer une présence active de proximité et de prévenir les situations conflictuelles. Ces agents seront formés par l'association France Médiation et seront également chargés de mettre en relation les habitants et les institutions, de favoriser les projets collectifs et de soutenir les projets à l'initiative des habitants. La Ville souhaite déployer le service de médiation avant l'été. Il est prévu que ces agents assurent ces missions de service public de proximité de 14h30 à 22h au printemps et pendant l'été et de 13h à 20h30 en automne et en hiver. Les médiateurs seront vêtus d'un équipement floqué des mots « Médiation, Ville de Bagnolet ».

PAROLE DE



Émilie Trigo

Adjointe au Maire en charge de la Tranquillité publique, du CLSPD et de la Démocratie locale

« La création d'un service de médiation fait partie de la politique globale instaurée par la direction de la tranquillité publique, considérant que prévention et répression se doivent d'être les deux jambes d'une sécurisation réussie de notre territoire.

Concrètement, il s'agira d'une équipe de 4 agents qui seront amenés à arpentier Bagnolet tout au long de l'année en horaires décalés des autres services municipaux, après-midi et début de soirée et d'aller à la rencontre des différents publics présents sur la ville, notamment les jeunes.

Les médiateurs auront comme mission principale de renforcer la cohésion sociale par le dialogue, de désamorcer les conflits de la vie quotidienne qui peuvent l'être par l'intervention d'un tiers non impliqué et de tranquilliser les espaces publics par une présence récurrente et rassurante.

Ces médiateurs pourront être interpellés par les habitantes et les habitants, faire le lien avec les autres services municipaux, notamment les centres sociaux et culturels.

Ils seront facilement reconnaissables à leurs uniformes rouges et floqués aux couleurs de la Ville.

Notre objectif est de pouvoir renforcer les actions de prévention déjà mises en place par la Municipalité et de pouvoir éviter dès que cela sera possible le recours à la répression par des mesures de police en intervenant en amont de situations qui pourraient devenir conflictuelles. »

# MÉDIATION SOCIALE



Restauration municipale

# De la qualité dans les assiettes

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'adhésion à Tables Communes, un syndicat public pour la restauration collective, en vue d'un marché groupé de fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale.



Depuis quelques mois, la Ville envisageait une mutualisation de la fourniture de denrées alimentaires avec d'autres collectivités pour la cuisine centrale municipale. En effet, des besoins communs existent entre différentes collectivités. Ainsi, regrouper les achats permet de dégager des économies substantielles liées à la massification des volumes. Le Conseil municipal du 4 juillet 2024 a ainsi approuvé à l'unanimité l'adhésion au groupement de commandes de Tables Communes pour un marché unique de fourniture de denrées alimentaires. La cuisine centrale municipale prépare quotidiennement 2700 repas pour les écoles maternelles et élémentaires, les accueils de loisirs, les usagers de La Butte-aux-Pinsons. Certains de ces repas sont également portés à domicile pour les personnes à mobilité réduite par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Tables communes est un acteur public de premier plan de la restauration collective qui propose des produits de qualité, locaux et de saison.



Pérenniser la cuisine centrale

L'objectif est de proposer un service de meilleure qualité pour répondre aux aspirations des parents et permettre aux enfants de bien manger et de mieux manger. Ce changement de fournisseur est l'occasion pour la Ville de retravailler la part de bio, le type d'aliments qui est acheté et leur variété. En effet, en matière de restauration scolaire, la Ville n'a cessé d'innover dans les assiettes. Depuis la rentrée scolaire 2021, une option végétarienne quotidienne est proposée aux élèves. Cette option est aujourd'hui privilégiée par 20% des familles. En outre, depuis janvier 2023, des parents d'élèves sont associés aux commissions des menus aux côtés des services de la Ville, du prestataire de fourniture de denrées alimentaires et d'un professionnel de la diététique. Ainsi, ils participent concrètement à la planification des repas, en donnant leur avis et en formulant des propositions de menus. En outre, depuis 2016, la Ville a investi massivement dans la cuisine centrale. Près de 1,2 million d'euros ont été mobilisés pour rénover durablement cet équipement municipal construit en 1984. En février et mars 2023, la Ville a procédé à une réfection complète des lieux: remplacement des faux plafonds pour les rendre lessivables, réfection complète des parois de la chambre froide négative, mise en place de revêtements lessivables, éclairages, etc.



Enfance

# Des conseils des accueils de loisirs de loisirs

La Ville expérimente les conseils des accueils de loisirs afin de favoriser la communication entre les parents d'élèves et les professionnels de l'animation.

Chaque jour, à Bagnolet, les écoles accueillent les élèves pour leur dispenser les enseignements prévus par l'Éducation nationale. Ces temps scolaires sont complétés par des temps périscolaires (matin, midi et soir) et extrascolaires (mercredi et vacances scolaires). Le fonctionnement des écoles prévoit les rôles et places de chacun. Ainsi, le conseil d'école réunit notamment le directeur d'école, les professeurs des écoles, un élu de la Ville, des représentants élus des parents d'élèves et un délégué départemental de l'éducation. Ce conseil a un rôle important dans le fonctionnement de l'école: vote du règlement intérieur, élaboration du projet d'école, vie de l'école, etc. Une part très importante du temps passé lors de ces rencontres concerne les temps périscolaires. En l'absence des interlocuteurs concernés, les échanges se bornent à évoquer des dysfonctionnements sans apporter de réponses adaptées. C'est pourquoi la Ville va expérimenter la mise en place de conseils des accueils de loisirs. Cette instance aura pour rôle principal la communication entre les professionnels de l'animation et les familles. Ainsi, les modalités de fonctionnement des accueils de loisirs (projets, programmation d'activités) pourront être explicitées. Une fréquence trimestrielle a été décidée pour la mise en place de cette instance. Après une phase d'expérimentation en cours, la généralisation du dispositif est prévue à partir de septembre 2025.



PAROLE DE



**Ndeye Marieme Diop**

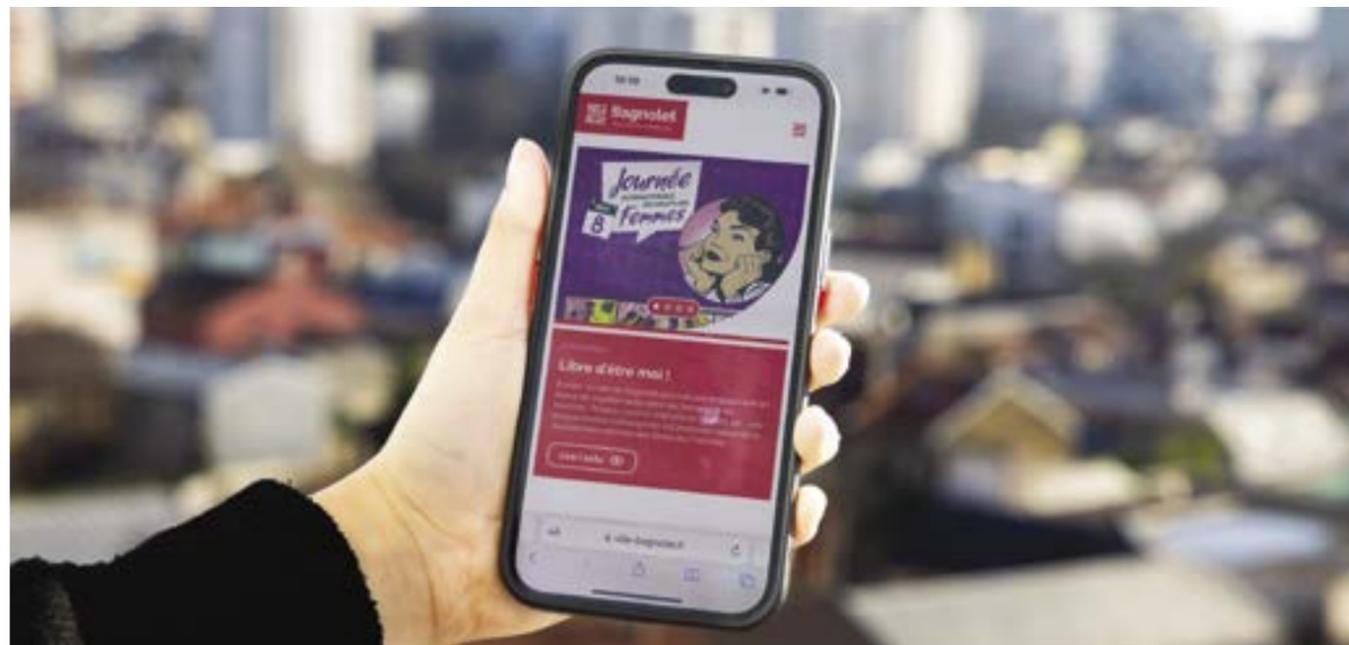
Conseillère municipale en charge du Tourisme et de l'Enfance

«La création du conseil des centres de loisirs représente à la fois un engagement de la Municipalité et une réponse aux attentes des familles. En effet, depuis plusieurs années, les questions relatives aux accueils de loisirs occupent une place prépondérante lors des conseils d'école soulignant l'importance de ce sujet dans notre ville. Ce nouveau conseil offrira aux représentants des parents d'élèves et aux responsables des accueils de loisirs un cadre formel pour échanger sur le fonctionnement des structures de loisirs et du périscolaire. Il permettra également d'aborder d'autres thématiques essentielles telles que le projet pédagogique, la sécurité, les activités proposées, ainsi que les modalités d'inscription. En facilitant ce dialogue, le conseil contribuera à renforcer les liens entre les parents et le personnel des accueils de loisirs, favorisant ainsi une meilleure compréhension et collaboration. Les parents auront l'opportunité de faire entendre leurs idées et préoccupations, créant un véritable partenariat au service des enfants. Pour conclure, la mise en place de ces conseils constituera une belle opportunité pour bâtir ensemble un projet collectif enrichissant permettant d'améliorer la qualité des services offerts.»



Informations et démarches en ligne

# Plus pratique, plus clair et plus accessible : ville-bagnolet.fr évolue



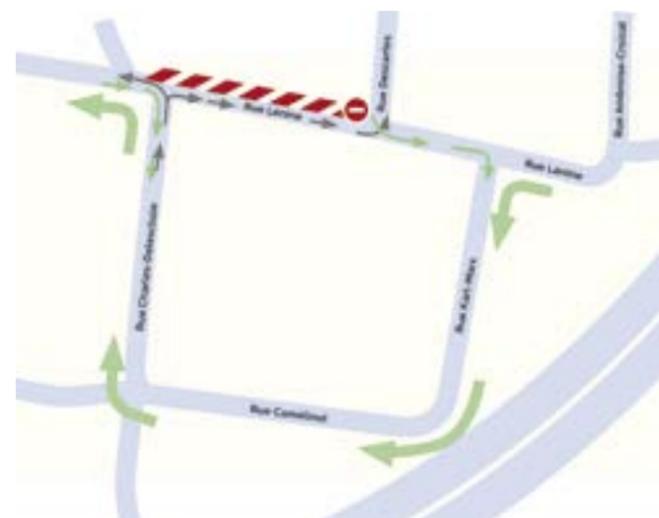
Après la mise en place d'une nouvelle identité visuelle l'an dernier, la ville poursuit la modernisation de ses outils de communication avec une refonte de son site internet. Outre le nouveau look et son design clair et épuré, les informations les plus recherchées et services sont accessibles en un clic dès la page d'accueil et l'expérience de navigation est désormais optimale depuis un ordinateur

de bureau, une tablette ou encore un smartphone. Soucieuse de continuer de répondre au mieux aux attentes des Bagnoletais, la Ville reste à l'écoute pour étudier les axes d'amélioration qui seront identifiés et invite les utilisateurs à lui transmettre leurs remarques et avis à l'adresse suivante: [dcrp@ville-bagnolet.fr](mailto:dcrp@ville-bagnolet.fr)

NPNRU

# Une base de vie installée rue Lénine

Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), 127 millions d'euros vont être investis pour requalifier la dalle Thorez et le quartier de La Noue. Aux Malassis, le programme prévoit la reconstruction du stade, la création d'une nouvelle place végétalisée, essentiellement en pleine terre, la réhabilitation et/ou destruction de nombreux logements vétustes, la construction d'une salle de combat, et aussi, la reconstruction de la piscine, du conservatoire/théâtre, du centre socioculturel Pablo-Neruda et de la salle Pierre-et-Marie-Curie. Dans le cadre de ces travaux, le quartier des Malassis accueillera donc, à l'aune de l'été 2026, de nouveaux terrains sportifs, une piscine et une salle de sports de contact. Pour permettre le bon déroulement des travaux, une emprise est nécessaire sur une partie de la rue Lénine, entraînant des modifications des conditions de circulation qui seront en vigueur pendant la durée des travaux.



**+ D'INFOS :**  
[voirie-dgst@ville-bagnolet.fr](mailto:voirie-dgst@ville-bagnolet.fr)

Vie sociale des quartiers

# Moyen-Orient : les clefs pour comprendre

Soixante jeunes Bagnoletais participent à un projet de l'Institut de Recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO) qui vise à mieux connaître cette région du monde.



Le 30 janvier dernier, la Ville a accueilli, en salle du Conseil municipal, une conférence intitulée « L'invention tragique du Moyen-Orient ».

Suite à la délibération du 21 décembre 2023, la Ville et l'iReMMO (l'Institut de Recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient) se sont engagés autour du projet Muftah/La Clef qui favorise l'émancipation de la jeunesse des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Seine-Saint-Denis à travers le renforcement de ses connaissances et de son engagement citoyen en lien avec la zone Méditerranée et Moyen-Orient (MMO). Ce projet s'appuie sur les collectivités locales de Seine-Saint-Denis, en particulier la Ville de Bagnolet et ses centres socioculturels, et le Département. Le projet, étalé sur 3 ans, accompagne près de 60 jeunes des quartiers prioritaires de Bagnolet. Pour cela, l'iReMMO va former deux groupes de trente jeunes qui voyageront dans la cette zone MMO pour ensuite raconter leur périple à travers la réalisation d'un documentaire. Pour bien préparer les jeunes concernés, l'iReMMO organise en amont des ateliers de formation sur les dynamiques politiques, culturelles et socio-économiques de cette région, des ateliers d'écriture et de réalisation d'un documentaire, ainsi que des rencontres avec des spécialistes et des acteurs de la société civile de la région Méditerranée Moyen-Orient.

Une série de conférences

Dans le cadre de ce projet, des conférences publiques sur les questions relatives à la zone Méditerranée Moyen-Orient seront régulièrement organisées en Seine-Saint-Denis. Le 30 janvier dernier, la Ville a accueilli, en salle du Conseil municipal, une conférence intitulée « L'invention tragique du Moyen-Orient » et animée par Jean-Paul Chagnollaud, président de l'Institut de Recherche et d'Études Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO). Cette conférence présentait les grandes étapes de l'histoire de cette région pour mieux comprendre les origines des nombreuses crises qui la secouent depuis tant d'années. La Ville s'est engagée à verser une subvention de 10 000 euros sur trois ans pour soutenir le projet Muftah/La Clef.

EN BREF

Préinscription scolaire 2025

Votre enfant va effectuer sa première rentrée scolaire à Bagnolet en septembre 2025? Parce que la rentrée se prépare dès maintenant, la ville de Bagnolet lance la campagne de préinscription afin de recenser les effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire 2025-2026. Contactez la Direction des Relations aux usagers pour inscrire votre enfant avant le 31 mars 2025. Les préinscriptions scolaires se déroulent sur rendez-vous.

**Du lundi au jeudi**  
 (9h-12h30 / 13h30-17h)  
**Vendredi (13h30-17h)**  
**Samedi (9h-12h30)**  
 01 49 93 60 80



Dératisation

Pour lutter contre la prolifération des rats et nuisibles, les services de la Ville organisent, tout au long de l'année, plusieurs campagnes de dératisation des espaces verts et des bâtiments communaux. Les prochaines campagnes auront lieu du 10 au 18 mars, du 8 au 11 avril, du 12 au 15 mai, du 2 au 5 juin 2025. À cette occasion, la Ville invite les habitants à dératiser leur propriété et rappelle les gestes à adopter contre la prolifération des rats : déposer les ordures ménagères dans des sacs fermés et étanches à placer dans les conteneurs, et non au sol, ne pas nourrir les animaux sur la voie publique, ne pas jeter de nourriture sur la voie publique.

**+ d'infos :**  
[service.proprete@ville-bagnolet.fr](mailto:service.proprete@ville-bagnolet.fr)

Voirie

# La gestion du stationnement payant confiée à Streeteo

Le 12 décembre dernier, le Conseil municipal a désigné la société Streeteo pour assurer la gestion future du stationnement payant sur la commune.

En juillet 2023, le Conseil municipal avait approuvé le principe du recours à une délégation de service public pour la gestion du stationnement payant à Bagnolet. Le périmètre concerné correspond à environ 900 places de stationnement qui sont situées en zone rouge: le centre-ville, les axes qui desservent des services (Centre municipal de santé Elsa-Rustin, etc.), et des zones limitrophes, comme la rue de Noisy-le-Sec, qui se situent à proximité directe de Paris et des Lilas. L'objectif de ce stationnement payant est double: il s'agit d'empêcher le stationnement de longue durée des véhicules, mais aussi de favoriser la rotation et l'accès à des axes de services (services publics, commerces, etc.).

La réglementation du stationnement en zone bleue est pérennisée sur le territoire et permet aux habitants de Bagnolet munis d'une vignette résidentielle de continuer à bénéficier d'un stationnement gratuit. Une consultation a été lancée par les services de la Ville afin de choisir la société qui assurera la gestion du stationnement payant.

### Nouveaux tarifs de stationnement

Le 12 décembre dernier, le Conseil municipal a désigné la société Streeteo pour assurer la gestion future du stationnement payant sur la commune. La durée du contrat a été fixée à six ans. Il prévoit notamment la dépose d'anciens horodateurs obsolètes, la fourniture et la pose de nouveaux horodateurs ou encore la mise en place d'un dispositif de paiement par internet via un téléphone mobile. La question du stationnement sur la commune est régulièrement évoquée par les habitants dans les conseils de quartier. Dans le cadre de cette concession de service public, la Municipalité a également modifié les tarifs du stationnement. Ces derniers n'avaient pas été modifiés depuis 2017 et se situaient jusqu'à présent dans la fourchette basse des tarifs pratiqués dans les communes voisines, ce qui incitait des habitants de communes limitrophes à se garer sur le territoire de la commune. Le tarif arrêté par la Ville est désormais de 2,10€ de l'heure. En comparaison, le coût moyen d'une heure de stationnement s'élève à 2,36€ dans les communes avoisinantes proches de Paris (Les Lilas, Montreuil, Le Pré Saint-Gervais) avec un tarif maximum de 2,60€/h et un tarif minimum de 1€/h. La Municipalité a également fixé à 35 euros le montant du Forfait post-stationnement (FPS), l'amende à régler en cas d'absence ou d'insuffisance de paiement. Le contrôle sera assuré par la société Streeteo qui sera également chargée d'émettre les avis de paiement des amendes et d'en assurer le suivi.



Mobilités

# Un plan ambitieux pour les mobilités

La Ville, en lien avec Est Ensemble, poursuit ses efforts pour rendre les déplacements plus simples et moins polluants afin de répondre aux enjeux de justice sociale et environnementale.

Au titre de ses prérogatives intercommunales, Est Ensemble est en charge de décliner à l'échelle intercommunale le plan de déplacements urbains d'Île-de-France. Cette compétence se formalise dans le Plan local de mobilité (PLM), document stratégique qui définit les politiques publiques organisant les mobilités à l'échelle du territoire afin de répondre aux enjeux de justice sociale et environnementale. Le Plan local de mobilité prévoit ainsi le déploiement d'un plan de 34 actions stratégiques sur les neuf communes d'Est Ensemble d'ici 2030. Chaque action s'accompagne de solutions concrètes, de déclinaisons locales et d'objectifs chiffrés. Il aborde, de fait, la mobilité dans toutes ses dimensions: transports collectifs, modes actifs (marche, vélo), trafic routier et stationnement, transport de marchandises, nouvelles mobilités, accompagnement et conseil en mobilités... L'objectif est de rendre les déplacements plus simples et moins polluants. Au cœur de ces politiques publiques, le PLM vise, en effet, à diminuer les émissions polluantes dues aux déplacements, qui représentent 28% des émissions de CO2. Ce plan de mobilité a fait

l'objet d'une concertation avec les habitants à travers des ateliers et d'une consultation du public au printemps dernier avant d'être approuvé par les élus d'Est Ensemble, le 25 juin 2024, lors d'un Conseil de territoire. Afin d'élaborer ce plan d'actions, une série de diagnostics ont été établis notamment sur l'accès aux transports en commun.

### Transports en commun

Ce diagnostic a établi que 37% de la population du territoire d'Est Ensemble se situe à moins de 500 mètres à pied d'un métro/tramway et moins de 1000 mètres à pied d'un RER. À Bagnolet, une grande partie de la population reste éloignée d'un accès à l'offre lourde de transports en commun (métro, tram, RER.) Ainsi, seulement 31% de la population se trouve à moins de dix minutes à pied d'une station de métro ou de tram et à 15 minutes à pied d'une station de RER. Le prolongement de la ligne 11, de Mairie des Lilas jusqu'à Rosny-sous-Bois, n'a que peu augmenté l'accessibilité des Bagnoletais à l'offre lourde de transports en commun



Donnez votre avis sur la restructuration de la ligne de bus 76, en scannant le QR code ou en récupérant le questionnaire à l'Hôtel de Ville ou au centre socioculturel Anne-Frank.

(métro, tram, RER). Suite à ce prolongement, la ligne 76 a été restructurée avec une modification de son itinéraire via l'avenue Raspail et une augmentation de la fréquence des bus. En outre, le Plan local de mobilité porte le projet de créer une ligne supplémentaire pour relier les communes d'Est Ensemble par un trajet nord-sud dont le tracé dessert largement Bagnole et viendrait compléter les trajets des lignes 318, 76, et partiellement ceux de la ligne 122. Le PLM indique aussi la nécessité d'améliorer la desserte de la zone aéroportuaire de Roissy, avec un passage de la ligne 351 en fréquence soutenue et 24h/24. Concernant le prolongement de la ligne 3, selon la version actuelle du Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF-ø), document qui fixe les grands principes d'aménagement à l'échelle de la Région, le tracé irait jusqu'à la Mairie de Montreuil en passant par le parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands. Est Ensemble et les élus de Bagnole déplorent ce choix et ont proposé un tracé

alternatif plus judicieux: le prolongement du métro 3, qui passerait ainsi par les quartiers des Malassis et du Plateau pour rejoindre le futur arrêt Montreuil Hôpital où passera l'extension de la ligne 11.

### Réduire l'usage de la voiture et ville apaisée

L'un des objectifs majeurs du PLM est de favoriser les mobilités douces qui regroupent l'ensemble des déplacements non motorisés comme la marche, le vélo, le roller et tous les transports respectueux de l'environnement. À Bagnole, de nombreuses actions et aménagements ont déjà été mis en place par la Ville pour rendre l'espace public aux piétons. C'est le cas notamment de la piétonnisation de la rue Raoul-Berton et de la rue Marie-Claude-et-Paul-Vaillant-Couturier qui a été achevée en 2023, ou encore de l'expérimentation «La rue aux écoles» menée aux abords de plusieurs écoles de la commune.



### Le Grand Chemin

Porté par Est Ensemble en lien avec les villes du territoire, ce projet prioritaire vise à relier les parcs et les espaces verts par un réseau de rues apaisées. Pas moins de 36 km de rues seront ainsi végétalisées à travers le territoire d'Est Ensemble. À Bagnole, une première phase en vue de l'aménagement des premiers segments du Grand Chemin est en cours et s'étalera jusqu'à la fin 2025. Ces travaux concernent des tronçons de la rue Molière, de la rue Sadi-Carnot et de l'avenue de la Dhuys.

La deuxième phase s'étalera quant à elle de 2026 à 2027 et concernera la partie ouest de la rue Molière, la rue du Moulin, la rue des Fossillons, la rue du Général-Leclerc et la rue Charles-Delescluze l'ensemble des deux phases est estimé à un montant de 8 millions d'euros. Près de deux hectares seront ainsi aménagés sur plus de 1,7 km de rues avec 120 arbres plantés et 4 500 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés supplémentaires pour agrémenter la Ville d'espace de respiration et de fraîcheur en été et, ce faisant, l'adapter aux enjeux climatiques et sociaux.

### Un plan vélo ambitieux

En juin 2023, le Conseil municipal adoptait à l'unanimité le Schéma directeur cyclable pour la période 2023-2030 avec pour ambition d'augmenter la part du vélo dans les déplacements et de transformer Bagnole en une ville 100% cyclable d'ici 2030. Pour y parvenir, la Ville a planifié des investissements annuels d'un montant de 200 000 euros sur la période 2024-2030. Bagnole, à l'instar de nombreuses communes situées en petite couronne parisienne, a vu augmenter la part du vélo dans les déplacements, notamment lors des trajets domicile-travail. Ainsi, la part du vélo est passée



### Les quatre grandes orientations du Plan local de Mobilité

- Transformer l'espace public pour réduire l'usage de la voiture et apaiser la ville
- Développer l'offre et les services pour des mobilités décarbonées et lutter contre l'autosolisme
- Construire un cadre référentiel et réglementaire pour agir sur les mobilités
- Accompagner le changement des pratiques

de 3% en 2018 à 4% aujourd'hui. La Ville compte actuellement huit stations Vélib' et a travaillé à la réouverture de la station Vélib' à proximité du square Varlin. Cette augmentation résulte en partie d'un réseau d'aménagements cyclables permanents et temporaires qui a doublé depuis cinq ans. Actuellement, le réseau cyclable s'étend sur 9,4 km, dont 2,4 km de pistes cyclables et 1,8 km de double sens cyclable. Avant l'adoption du Schéma directeur cyclable, des actions avaient déjà été mises en place par la Ville: sécurisation et entretien des bandes cyclables, mise en conformité de certains carrefours, installation d'arceaux réservés aux vélos, etc. Les premières réflexions du Schéma directeur





cyclable (2023-2024) portaient sur la sécurisation des déplacements à vélo sur la commune: réflexions engagées sur les carrefours communaux et départementaux considérés comme dangereux, mise en conformité et signalisation renforcée des pistes cyclables provisoires (marquage au sol de double sens cyclable, sas réservé aux vélos, cédez le passage cycliste aux feux). À l'horizon 2027, le Schéma directeur cyclable se déclinera en Plan Vélo opérationnel structurant un réseau cyclable adapté aux différents usages et d'un plan de circulation et de stationnement adaptés aux modes de déplacements doux. Enfin, la troisième phase du Plan Vélo doit aboutir à une ville 100% cyclable à l'horizon 2030.

#### Favoriser l'écomobilité

Les transports représentent plus de 28% des émissions de CO2 d'Est Ensemble. Le Plan local de mobilité prévoit le développement des services et d'équipements favorables à l'écomobilité: livraisons propres, bornes de recharge électrique, stations BioGNV et GNV, autopartage. La Ville, en lien avec la métropole du Grand Paris qui propose une solution de bornes de recharge pour véhicules électriques via Metroplis, a permis depuis deux ans l'installation de 18 bornes de recharge pour véhicules électriques sur la commune. Ces bornes ont été installées en partie sur l'emplacement d'anciennes stations Autolib' devenues obsolètes.



Pour en savoir sur le Plan local de mobilité (diagnostics, grandes orientations et actions programmées), scannez le QR code

## PAROLE DE



### Édith Félix

Adjointe au Maire en charge des Transports, des Mobilités, du Code de la rue, de la Voirie et de l'Eau dans la ville

«Depuis les années 60, l'urbanisme a organisé le tout bagnole, où la société dans son ensemble paie pour l'automobiliste. À présent, la Ville est engagée dans une politique de rééquilibrage en faveur des modes de transports en commun et des modes doux, piétons, vélos. La réduction du trafic sur la A3 et les transports en commun sont une priorité pour Bagnolet.

De nombreux aménagements sont d'ailleurs portés par des collectifs d'usager-e-s, notamment pour apaiser l'accès aux écoles de quartier. La ville évolue pour plus de justice sociale et écologique.

Cette année, j'ai demandé qu'un effort soit mené sur l'entretien et l'accessibilité des trottoirs. Avec ce dossier, j'ai aussi voulu que les usager-e-s aient une vision des continuités cyclables et des jalonnements qui permettront à terme de traverser la ville de façon mieux signalée et mieux protégée.

Pourtant, les axes majeurs pâtissent de l'inertie du Département pour la simple maintenance de ses bandes cyclables. Sur les voies communales, après avoir réalisé le marquage des double-sens cyclables dans les rues à sens unique, la ville réalisera enfin cette année des marquages dans les rues à double-sens et les carrefours dangereux.»

### Aménagements prévus pour 2025

- Mise en place du 2<sup>e</sup> filtre modal rue Louis-David/ Jean-Baptiste-Clément/Diderot (installation prévue pour le 17 mars).
- Déploiement de l'offre de stationnement vélo (création et remplacements).
- Fin de la campagne de marquage des « double sens cyclable » sur l'ensemble de la ville + marquage cyclable de la rue des Rigondes.
- Réalisation de la fin de la piste cyclable rue Étienne-Marcel et aménagement du carrefour Étienne-Marcel/Robespierre/Arsène-Chéreau
- Réalisation d'un projet d'aménagement cyclable sur l'avenue Gambetta (RD20B).
- Réalisation d'un parcours vélo dans la cours d'école maternelle Eugénie-Cotton

### 200 000 euros par an

C'est le montant d'investissement prévu par la Ville pour le Plan Vélo, à partir de 2024 et jusqu'en 2030, dans le cadre du Programme pluriannuel



d'investissement (PPI), afin de développer les aménagements et les actions nécessaires pour favoriser l'usage du vélo sur le territoire

# Les dos d'âne ne sont pas des rampes de lancement!



Les dos d'âne sont installés pour assurer la sécurité des autres usagers de la route.

La rue est un espace pour tous, partageons-la en respectant les règles.

VILLE-BAGNOLET.FR



Égalité

# 8 mars : la Ville se mobilise en faveur des droits des femmes

Pour sensibiliser et faire progresser l'égalité réelle femmes/hommes, la Ville propose, comme chaque année, une programmation spéciale à l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes : théâtre, cinéma, expositions et actions de terrain mettront en lumière les droits acquis et les défis à venir.



Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans tous les domaines, tous les milieux et tous les territoires : inégalités salariales, accès inégal aux responsabilités politiques, économiques et sociales, aux ressources, à l'emploi et aux loisirs, violences sexistes et sexuelles, etc. Dans le cadre de son engagement en faveur de l'égalité femmes/hommes, la Municipalité a renouvelé le principe d'une quinzaine de l'égalité dédiée à la lutte pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Cette quinzaine de l'égalité est construite autour du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, et vise à sensibiliser l'ensemble de la population en faisant de l'égalité une priorité. L'objectif est de diffuser une culture de l'égalité dans la commune et les services de la Ville. Ainsi, par exemple, un programme d'accompagnement et de formation a été mis en place à destination des professionnels du périscolaire en partenariat avec la Ville et le centre Hubertine-Auclert. Ces journées de formation permettront aux équipes éducatives des collectivités territoriales de prendre en compte les biais de genre dans leurs pratiques éducatives.

### Sensibiliser les jeunes au sein même de leurs lieux d'étude

La programmation de la Quinzaine de l'égalité vise également à sensibiliser les plus jeunes à l'égalité femmes/hommes. Le 20 mars, le court-métrage « Plan Sous », qui traite de la question de la prostitution des mineurs, sera projeté au lycée Hénaff, avec une sensibilisation sur ce fléau menée par l'association bagnolétoise F.E.U. Le lycée Hénaff accueille également jusqu'au 14 mars l'exposition « L'égalité, ça se travaille », conçue par l'association L'égalité, c'est pas sorcier. Cette exposition présente les obstacles à l'égalité réelle et le chemin de la conquête de cette égalité dans l'histoire par le droit et par les luttes. Le 12 mars, des élèves du lycée Hénaff sont également invités au Théâtre des Malassis pour assister au spectacle « Les Simonnes » de la compagnie Va savoir pourquoi. Ce spectacle se présente sous la forme d'une conférence sur le sexisme qui vient questionner le principe d'égalité

femmes-hommes, les stéréotypes sur la féminité et la masculinité ainsi que la domination masculine. Le collège Politzer a, quant à lui, organisé un atelier Monopoly des inégalités animé par la Ligue de l'enseignement 93 qui consiste à jouer au Monopoly avec les règles injustes de la société.

### Les centres socioculturels mobilisés

Les centres socioculturels de la Ville seront également mobilisés pendant cette quinzaine de l'égalité. Le samedi 8 mars 2025, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, une projection-débat sera organisée au centre socioculturel Pablo-Neruda. La projection du documentaire « Les vivante(s) » qui donne la parole aux victimes de violences conjugales sera suivie d'un débat et d'un buffet participatif et festif. Dans le courant du mois de mars, une marche exploratoire se déroulera dans le quartier des Malassis en partenariat avec le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR), le centre socioculturel Pablo-Neruda et le cabinet Womenability. L'objectif sera de recueillir le ressenti des femmes quant à leur environnement quotidien, et ce, notamment dans le cadre du programme de renouvellement urbain prévu dans ce quartier. Une restitution de cette marche est prévue ainsi qu'une pièce de théâtre co-construite avec les habitantes en partenariat avec la compagnie de théâtre Vega. Les premiers ateliers de théâtre ont débuté début février et se dérouleront jusqu'en juin. Enfin, l'exposition #Bagnolétoises revient pour une deuxième saison avec une série de portraits de femmes bagnolétoises dans leur diversité. Cette exposition sera accompagnée d'un QR code permettant d'écouter ces femmes prendre la parole et évoquer leur vécu relatif à l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle.



### Une campagne de dons pour le LAO

Le Lieu d'accueil et d'orientation Pow'Her (LAO), un centre d'accueil en journée dédiés aux jeunes femmes de 15 à 25 ans victimes de violences a déjà accompagné, avec le soutien de la Ville, 700 jeunes femmes depuis 2019. Pour continuer à offrir cet espace essentiel à Bagnole, le LAO, lauréat 2024 de la Fondation La France s'engage, lance à partir du 8 mars une nouvelle campagne de financement « Je soutiens le LAO ». Pendant un mois, le grand public pourra faire des dons sur : [jesoutienslelao.fr](http://jesoutienslelao.fr) afin d'aider le LAO Pow'Her.



## Le programme

Les 2 et 23 mars 2025 de 10h à 17h30

### Stage d'autodéfense féministe

Centre socioculturel Les Coutures : 37, rue Jules-Ferry  
Gratuit (sur inscription)

L'association bagnolétoise F.E.U. propose un stage d'autodéfense féministe intitulé « Renforcer la confiance en soi et s'affirmer ». Parmi les objectifs de ce stage : s'entraîner à poser des limites au quotidien, apprendre des techniques simples et efficaces de défense mentale, émotionnelle, verbale et physique, identifier et prévenir les différentes formes de violences. Ce stage est destiné aux femmes, personnes trans et non binaire.

• d'infos : [asso feu@protonmail](mailto:asso feu@protonmail) – 06 69 05 50 04

Vendredi 7 mars 2025 à 20h30



### Soirée ciné-débat : Annie Colère

Animée par la compagnie Synergies  
Hôtel de Ville, place Salvador-Allende,  
salle du Conseil municipal

Afin de célébrer les luttes féministes, une projection du film « Annie Colère », de la réalisatrice Blandine Lenoir, est organisée. Ce film raconte le parcours d'Annie, une femme ouvrière, mère de deux enfants, qui s'engage dans les années 70 au sein du MLAC – Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception qui pratique les avortements illégaux aux yeux de tous. La projection du film est suivie d'un temps d'échanges, animé par la compagnie Synergies, autour des luttes féministes et du chemin à parcourir pour atteindre l'égalité réelle.

Samedi 8 mars 2025 à 16h30



### Projection du documentaire : Les Vivante(s)

Centre socioculturel Pablo-Neruda  
36, rue Pierre-et-Marie-Curie

De Claire Lajeunie. La projection sera suivie d'un temps d'échanges mené par l'association 125. Pour poursuivre les discussions de façon conviviale, les animateurs proposeront des saynètes avec la participation de la Chorale berbère, du Conservatoire de danse et musique Erik-Satie et l'association Lovely Dance autour d'un buffet participatif lors d'une soirée dansante. Une exposition mettra en lumière des

grandes figures féminines à partir de 16h. Repas partagé à partir de 19h.

Mercredi 12 mars 2025 de 14h30 à 17h30

### Accueil du Van Info Femmes Gallieni



Bagnole accueille pour la troisième fois le Van Info Femmes du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF 93). Piloté par la Fédération régionale des CIDFF d'Île-de-France, ce van itinérant vise à informer les femmes sur leurs droits et de les orienter vers des dispositifs adaptés à leurs besoins tout en les sensibilisant à l'égalité femmes/hommes et aux violences sexistes et sexuelles.

## PAROLE DE



### Cécile Trbic

Conseillère municipale en charge de l'Égalité femmes/hommes et de la Lutte contre les discriminations

« Pour passer de l'égalité formelle à l'égalité réelle, un travail de sensibilisation et d'éveil des consciences est régulièrement réalisé auprès des populations de notre territoire. C'est ce à quoi continue de s'atteler la Municipalité, autour du 8 mars mais aussi tout au long de l'année, en proposant au grand public comme aux scolaires ou aux agents de la Ville « Bagnole en Égalité : 15 jours pour Agir et Inspirer », une programmation mettant en évidence les droits acquis et le chemin restant à parcourir. La nécessité d'égalité ne se cantonne toutefois pas au genre. Bien souvent les discriminations se croisent et se renforcent mutuellement. La Ville de Bagnole continue ainsi son engagement autour du 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, en mettant en place une semaine d'actions intitulée « Bajo Diversité : ensemble contre le racisme », en partenariat notamment avec SOS Racisme dont l'investissement n'est plus à démontrer. Notre ville affirme ainsi plus que jamais son attachement aux valeurs d'égalité, d'adelphité et de diversité afin de continuer de faire de Bagnole un territoire hautement ancré dans les luttes contre toutes les discriminations dans leur ensemble. »

### JOURNÉE INTERNATIONALE

### POUR L'ÉLIMINATION

### DE LA DISCRIMINATION RACIALE

21 MARS



## Commerce

## Une microbrasserie aux Coutures

Le Galopin situé au 192, rue Étienne-Marcel, est un « brewpub » qui propose de déguster des bières brassées sur place et de participer à des ateliers pour élaborer sa propre bière.



« Les clients peuvent venir déguster les bières brassées. »

Fabien Mahé.

Depuis le 1<sup>er</sup> août, un nouveau commerce a ouvert ses portes place de la Fraternité. « Je connais bien cette place et je vois qu'elle est en train de se dynamiser. L'activité a bien démarré. », explique Fabien Mahé, le gérant du Galopin. L'une des particularités du lieu est la production en quantité limitée de bières brassées sur place. Le Galopin dispose d'un espace de 15 m<sup>2</sup> dédié au brassage. « Je brasse principalement trois types de bières. », explique Fabien. Côté bières, le Galopin brasse sur place de l'IPA (India Pale Ale), une bière anglaise, de la NEIPA, une bière au goût fruité née récemment aux États-Unis ou encore des bières d'abbaye. « Je produis également des softs comme du Kombucha, une boisson fermentée et pétillante à base de thé. », explique le brasseur. Les boissons produites sur place, alcoolisées ou non, sont toutes vendues en pression au comptoir du Galopin. Le « brewpub » est ouvert du lundi au vendredi de 17h à 22h. « Les clients peuvent venir déguster les bières brassées, mais aussi une sélection de bières artisanales en bouteille. », détaille Fabien. Le lieu attire des Bagnoletais, des Montreuillois, mais aussi des curieux venus de Paris et de toute l'Île-de-France. « Je vends tout sur place, en circuit court. J'ai même des clients qui viennent de Seine-et-Marne ! », se réjouit le gérant du Galopin. Le week-end venu, l'établissement propose des ateliers brassage qui permettent aux clients de brasser une bière person-

nalisee de leur choix. Ces ateliers, encadrés par Fabien, durent quatre heures et sont proposés dans une formule duo (150 euros pour deux personnes). Tout au long du processus, Fabien guide les apprentis brasseurs dans la maîtrise des techniques et des gestes essentiels. Au terme de l'atelier, chaque duo aura produit 15 litres de bière. « À l'issue de ces ateliers, les clients repartent et je laisse fermenter leur bière pendant quinze jours avant qu'ils puissent la récupérer. », explique Fabien. La bière est ensuite embouteillée et personnalisée avec une étiquette au choix du client. Le Galopin propose également des ateliers de dégustation de bières artisanales ou de découverte du métier de brasseur.

## + D'INFOS :

**Galopin microbrasserie**  
192, rue Étienne-Marcel

☎ 09 83 98 18 92

Ouvert du lundi au vendredi de 17h à 22h  
Le week-end : ateliers de brassage (payant et sur réservation)



## Commerce

## Le plaisir en restant sobre

La Sobrerie, une cave sans alcool, a ouvert ses portes au 12, rue Raoul-Berton. C'est le premier commerce de ce type dans l'est parisien.



« La clientèle est au rendez-vous. »

Denis Bargeau.

Sébastien Staelens (à droite), le gérant de La Sobrerie, et son associé Denis Bargeau (à gauche).

« Que vous soyez amateurs de bières légères, de vins élégants ou de spiritueux aux saveurs subtiles, notre boutique vous propose des alternatives sans alcool à la fois savoureuses et sophistiquées. », résume Sébastien Staelens, le gérant de La Sobrerie, une cave sans alcool qui a ouvert en septembre dernier au 12, rue Raoul-Berton. C'est le premier commerce de ce type dans l'est parisien. L'espace commercial abrite également La Belle Verte, la première boutique spécialisée dans le CBD (cannabidiol) créée à Bagnolet, Les Lilas et Romainville. La Belle Verte était auparavant installée rue Sadi-Carnot. « Nous avons pris le risque de prendre un local commercial plus grand afin de proposer une offre commerciale supplémentaire. », explique le gérant du commerce. La Sobrerie propose, en effet, plus de 180 références sans alcool : vins, bières, spiritueux, softs, etc. En complément de l'offre de bières artisanales sans alcool (brunes, blondes, blanches, IPA, etc.), La Sobrerie permet la découverte de spiritueux sans alcool aux arômes complexes (rhum, tequila, gin, whisky, etc.) idéals pour élaborer des cocktails créatifs sans alcool. « La clientèle est au rendez-vous. Elle est constituée de personnes qui souhaitent arrêter l'alcool ou alterner leur consommation avec alcool et sans alcool. Ils veulent continuer à se faire plaisir sans nuire à leur santé. », explique Denis Bargeau, associé de La Sobrerie. La clientèle vient de Bagnolet

mais aussi des communes avoisinantes, Montreuil, Les Lilas ou Romainville pour découvrir la gamme de produits proposée et une nouvelle façon de boire, sans les risques liés à la consommation d'alcool. « Au début, nous passions par des centrales d'achat, mais aujourd'hui nous avons construit des liens avec des producteurs locaux engagés dans une démarche de qualité et de durabilité. », explique Denis Bargeau. Pour animer le lieu, La Sobrerie organise régulièrement des dégustations pour faire découvrir ses produits mais aussi des expositions d'artistes. Selon une étude réalisée fin 2024 par le cabinet Seeds, 41% des Français consomment désormais des boissons sans alcool et surtout 44% d'entre eux cherchent à réduire ou arrêter leur consommation d'alcool.

## + D'INFOS :

**La Sobrerie**

12, rue Raoul-Berton

Du lundi au samedi de 10h à 20h  
Fermé le dimanche

☎ 09 51 97 08 74

📷 lasobrerie\_bagnolet



# Nouveaux espaces et réfections



Réaménagement de l'esplanade Henri-Wallon dans le cadre du Grand Chemin.



Installation de la base de vie pour la reconstruction du stade des Malassis, rue Lénine.



Réparations sur la dalle des Mercuriales.



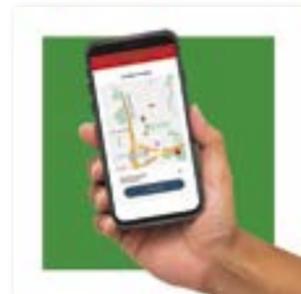
Préparation des sols, rue Raoul-Berton, en vue de nouvelles plantations.

## Comment signaler un incident via l'application Mon Bagnolet en 3 minutes max ?



**Tout Bagnolet dans votre smartphone !**

L'application permet aux habitants de signaler à différents services de la Ville (espaces verts, propreté, voirie) des incidents constatés sur la voie publique de la commune grâce à un système de géolocalisation et la possibilité d'envoyer une photo des lieux.



**2** L'appli géolocalise elle-même l'endroit où je me situe. J'appuie sur continuer.



**3** Je décris l'incident constaté et j'ajoute, au besoin, une photo. Je renseigne mes coordonnées puis j'appuie sur continuer et je reçois un mail de confirmation.

Téléchargez l'application **Mon Bagnolet**



# Opérations coup de balai



Coup de balai, rue Descartes.



Nettoyage des bas d'immeubles de la Capsulerie.



Passage de la balayeuse et enlèvement de tags par StopTag, rue Pasteur.



## ÉVÈNEMENT

Du 3 au 7 avril 2025

### Festival BOOST



BOOST, festival dédié aux danses urbaines et impulsé par les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis et Est Ensemble revient à Bagnolet! Rendez-vous à la Médiathèque, d'abord, avec la conférence performée d'Ismaël Métis sur les traces du hip-hop et de la musique rap. Rendez-vous ensuite au Sample, pour une rencontre suivie d'un battle inclusif du collectif Adelphes, proposant un dialogue entre

danses et handicaps. Enfin, rendez-vous au théâtre des Malassis pour une soirée partagée, entre spectacles et court-métrages, avec les chorégraphes Chris Fargeot, Andrége Bidiamambu et Seren Kano et l'artiste visuelle Saki!

**Jeudi 3 avril 2025 > Médiathèque de Bagnolet**

**Vendredi 4 avril 2025 > Le Sample**

**Lundi 7 avril 2025 > Théâtre des Malassis**

**+ D'INFOS:**

rencontreschoregraphiques.com

## THÉÂTRE

Du 11 au 15 mars 2025

### P'tit Jean le géant

P'tit Jean le géant est un ancien général-criminel de guerre qui a fui son pays et qui a fait le choix de vivre comme un anonyme. Le voilà à Aubervilliers en dehors de la vie tumultueuse de Paris. Écouté par Brahim, le géant, il va prendre la posture d'un citoyen du monde pour s'affranchir de son passé. Mais, la lutte ne fait que s'intensifier entre sa vie antérieure et intérieure. Dans son périple initiatique, le conte de P'tit Jean le géant vient flouter la ligne entre réel et imaginaire. Les femmes y sont les témoins de notre société et portent le poids des remords, des souvenirs. Ces femmes battantes sont le symbole d'un combat toujours d'actualité; celui de faire front ensemble dans la bataille vers la liberté, même dans l'adversité. Tout public (dès 13 ans).

**Théâtre Le Colombier: 20, rue Marie-Anne-Colombier**

**+ D'INFOS & RÉSA:**

01 43 60 72 81

@lecolombier-langaja.com

Du 14 au 18 mars 2025

### Soirées Wari Wari

Du lundi au vendredi à 20h30, samedi à 18h, dimanche à 16h Nées du désir de faire théâtre autrement, les soirées Wari Wari invitent à un condensé de formes théâtrales inédites, quelque part entre le cabaret et le théâtre de poche. À l'occasion des cinq soirées Wari Wari, on découvrira les réalisations rassemblant les créations de poches du Groupe T et de Marie-José Malis et sa compagnie la Llevantina, du théâtre autoactif, des cours du soir, de la troupe amateur, des labos... dans cet esprit que le sens, ici, se fabrique ensemble.

**Théâtre L'Échangeur: 59, avenue du Général-de-Gaulle**

**+ D'INFOS & RÉSA:**

01 43 62 71 20

reservation@lechangeur.org

## CINÉMA

AVANT-PREMIÈRE

Vendredi 28 mars 2025 à 20h15

### Mikado

De Baya Kasmi, suivi d'une rencontre avec la réalisatrice.



Mikado et Laetitia vivent avec leurs enfants sur les routes. Une panne de moteur les amène à s'installer le temps d'un été chez Vincent, un enseignant qui vit seul avec sa fille. C'est le début d'une parenthèse enchantée qui pourrait aussi bouleverser l'équilibre de toute la famille alors que Nuage, leur fille aînée, se prend à rêver d'une vie normale.

**Cin'Hoche: 6, rue Hoche**

**+ D'INFOS:**

01 83 74 56 80

## COMMÉMORATIONS

Mardi 11 mars 2025

### Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme

**18h: cérémonie et inauguration de la stèle en hommage aux victimes du terrorisme (place Salvador-Allende)**

Mercredi 19 mars 2025

### 63<sup>e</sup> anniversaire de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc

**18h: cérémonie au square du 19-mars-1962 (entrée rue du Moulin)**

## MÉDIATHÈQUE

Mercredi 12 mars 2025 de 16h30 à 18h

### Comité ados

Vous aimez bouquiner, donner votre avis, l'écrire, le filmer... Partagez vos lectures! Vous avez entre 10 et 18 ans et êtes disponibles un mercredi par mois pour échanger avec les autres?

**Médiathèque de Bagnolet: 1, rue Marceau**

**+ D'INFOS & INSCRIPTIONS:**

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble

01 8 74 59 35

jeuneetjelis.est.ensemble@gmail.com

## CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 13 mars 2025 à 18h30

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook et via le site internet de la Ville.

**Hôtel de Ville, place Salvador-Allende, salle du Conseil municipal**

## EXPOSITIONS

Jusqu'au 21 mars 2025

Du lundi au vendredi de 10h à 18h – Tout public – Entrée libre

### Œuvres en Résidence

Sous la direction de Camille Martin, curatrice invitée, des élèves de 5<sup>e</sup> Segpa du collège Politzer ont relevé un défi créatif unique: transformer des œuvres de la Collection départementale d'art contemporain en une fiction-exposition inspirée des codes et des rebondissements des comédies romantiques. Tout au long de l'année, ces jeunes talents ont exploré la création contemporaine, participé à des ateliers pratiques et nourri des réflexions thématiques.

*Avec la Collection départementale d'art contemporain de la Seine-Saint-Denis, l'association Citoyenneté Jeunesse, l'Académie de Créteil et le Département de la Seine-Saint-Denis.*

**Château de l'Étang: 198, avenue Gambetta**

**+ D'INFOS:**

01 49 93 60 17 / 61 53

chateau@ville-bagnolet.fr

## CONCERTS

Vendredi 21 mars 2025 à 20h

### Zaza Fournier

Zaza Fournier explore la réconciliation entre la violence du monde et l'intimité de nos vies. Guidée par l'idée de transe et d'abandon, elle livre une musique libératrice, où claviers, pulsations et voix se mêlent. C'est un album et un spectacle qui, depuis l'ombre, cherche à accéder à une forme de clarté, celle du cœur, des corps qui ont faim de vivre, un disque qui se déploie la nuit pour attraper les rais de lumière où qu'ils se trouvent.

**Tarifs: 8,50 € (Bagnoletais), 14 € (extérieurs), 11 € (réduit), 5 € (- 18 ans)**

**Théâtre des Malassis: rue Julian-Grimau**

**+ D'INFOS:**

01 49 93 60 81

culture@ville-bagnolet.fr



© Jules Lahana

Vendredi 28 mars 2025 à 20h

### Ma vulve et mon uku

Concert humour de Claire Méchin. Des parodies féministes de grands tubes de la chanson française. Claire Méchin (Blond and Blond and Blond, Les Filles de Simone) te propose une seule-en-scène où l'humour est roi.

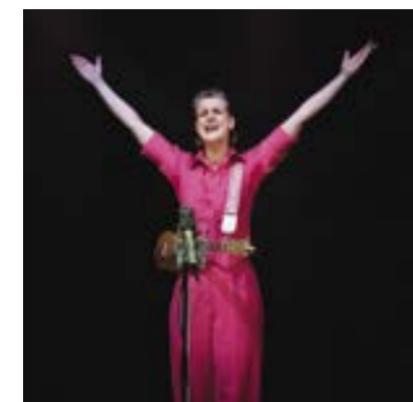
**Tarifs: 8,50 € (Bagnoletais), 14 € (extérieurs), 11 € (réduit), 5 € (- 18 ans)**

**Théâtre des Malassis: rue Julian-Grimau**

**+ D'INFOS:**

01 49 93 60 81

culture@ville-bagnolet.fr



© Gérard Leclerev

## SOLIDARITÉ

Du 14 au 19 mars 2025

### Act'4 Hope

Faisons fleurir l'espoir au profit de l'institut Curie. Participez à des événements solidaires pour soutenir la lutte contre le cancer. Au programme, tournoi de basket 3x3 au gymnase de l'Alsace: 5, rue des Lorientes, friperie DJ Set, food court et escape kids!

**Campus Fonderie de l'Image: 83, avenue Gallieni**

**+ D'INFOS:**

01 55 82 41 41



# Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

## Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

### Budget municipal en préparation

Comme chaque année, à la même période, le conseil municipal se réunit pour voter le budget de notre ville. C'est le moment de politique locale le plus important car il dessine avec précision et transparence l'avenir de Bagnolet. Nous nous félicitons que la totalité des élus de la majorité ait toujours voté favorablement cet exercice budgétaire durant ces 5 dernières années. Cela démontre une unité malgré les différends qui peuvent parfois animer les débats. Cette union a permis d'apaiser Bagnolet. Les priorités politiques restent identiques: la jeunesse, l'éducation, l'écologie, le cadre de vie, la santé, la culture. Le Maire a la volonté de sanctuariser ces budgets. Cependant, nous devons faire face aux désengagements de l'État de plus en plus impactants. Pour ne pas avoir à emprunter ou à augmenter les impôts, nous nous devons de réduire notre budget de fonctionnement sans pour autant dégrader la qualité du service public. L'exercice est extrêmement difficile avec peu de marges de manœuvre. Concrètement, certains services doivent faire des efforts pour réduire leur budget de 5% et la recherche de subventions extérieures est à intensifier. Par exemple, nous avons obtenu que toutes les études concernant l'enfouissement de l'échangeur ne coutent pas un centime à la commune.

Toutefois, il nous faut aussi consolider le futur avec un plan d'investissement pluriannuel à la hauteur de nos ambitions: construction de nouveaux équipements scolaires et sportifs et de santé / débitumisation des cours d'école / végétalisation / rénovation urbaine / entretien de la voirie et du patrimoine communal... Cette construction budgétaire a été menée par les services et les élus de la majorité depuis plusieurs semaines à travers différentes réunions, en toute sérénité et sans aucune remise en question de nos engagements communs. Notre groupe est fier du travail accompli au service des Bagnoletais-es.

Présidentes de groupe:  
Émilie Trigo, Mona Bellil

Élus: Cédric Pape, Ihsen Ounissi, Brahim Akrou, Merle-Anne Jorge, Anne Gerval, Daouda Keita, Yalana Dino, Cécile Trbic, Mahamadou Sylla, Manon Chrétien, Sébastien Gricourt

## Écolos Solidaires, Citoyen·ne·s et Radicaux

### Du printemps de l'eau publique au printemps du service public local

Avec la régie «Eau publique par Est Ensemble» opérationnelle depuis un peu plus d'un an, les usagers domestiques bénéficient de tarifs plus justes et plus avantageux. L'abonnement individuel a été supprimé, 10000 litres sont fournis gratuitement chaque année à chaque foyer, l'habitat collectif n'est plus pénalisé par une tarification plus chère... Et au 1<sup>er</sup> janvier 2025, pas de hausse des tarifs! En février, Eau de Paris a commencé à alimenter Est Ensemble en eau potable via une liaison située porte des Lilas. Au mois de juin, c'est une autre liaison, située avenue de la Dhuy à Bagnolet qui entrera en fonction et Eau de Paris fournira alors 25% de la consommation d'Est Ensemble. Ce choix d'un partenariat public-public permet de continuer à maîtriser les coûts et de protéger la ressource.

En un an, la régie est passée de 45 à 75 agent·e·s. Professionnalisme, travail d'équipe, gestion rigoureuse, proximité avec les usagers (un accueil public a été ouvert), démocratie avec la participation de citoyens et d'associations aux côtés des élu·e·s à la direction de la régie, caractérisent ce nouveau service public.

Cela devrait nous inspirer à Bagnolet où le service public communal n'est plus à la pointe comme il a pu l'être par le passé: gestion chaotique, personnel en souffrance, «absentéisme», violences, services insatisfaisants rendus à la population qui paie pourtant plein pot les taxes communales... C'est pourquoi notre groupe souhaite la tenue d'États Généraux du service public local pour remettre tout à plat en ouvrant un dialogue de fond et d'apaisement entre personnel, population et élu·e·s. Il faut un nouveau départ en mars 2026 pour répondre enfin aux attentes des agent·e·s et de la population.

Plus d'infos: [ecolossolidaires.org](http://ecolossolidaires.org)  
Co-président·e·s: Jean-Claude Oliva, Édith Félix, Hamid Chair  
[valerie.bille@ville-bagnolet.fr](mailto:valerie.bille@ville-bagnolet.fr)  
[gyongyi.biro@ville-bagnolet.fr](mailto:gyongyi.biro@ville-bagnolet.fr)  
[elhame.chair@ville-bagnolet.fr](mailto:elhame.chair@ville-bagnolet.fr)  
[hamid.chair@ville-bagnolet.fr](mailto:hamid.chair@ville-bagnolet.fr)  
[edith.felix@ville-bagnolet.fr](mailto:edith.felix@ville-bagnolet.fr)  
[jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr](mailto:jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr)

## Bagnolet en Commun (soutenu par Les Écologistes - EELV et La France Insoumise)

Depuis le début de l'année 2025, suite à l'élection de Donald Trump, nous assistons à un inquiétant changement d'équilibres du monde. Les règles qui régissaient les relations internationales ont volé en éclat. Un monde très incertain se dessine, avec un discours américain assumé de prédation et de rapport de force permanent, et l'émergence de gouvernements réactionnaires à travers la planète.

En France, depuis le refus du Parti Socialiste, de la droite et du RN de censurer le gouvernement et son budget austéritaire, les coupes budgétaires pèsent sur les services publics et les collectivités locales.

En coupant dans les finances de la «cohésion des territoires» qui intègre les APL, les soutiens au logement social et la rénovation énergétique, le gouvernement accroît la crise du logement social.

En réduisant de 1,2 milliard d'euros les montants alloués à l'Éducation nationale et de 1,3 milliard ceux de la recherche et de l'enseignement supérieur, il met en danger l'éducation de nos enfants, et donc leur avenir.

En divisant par deux le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, ou «fonds vert», qui finance les investissements dans la transition écologique au niveau communal, il met en danger la nécessaire transformation écologique de nos territoires.

Outre ce contexte de rigueur budgétaire extrême – pour maintenir les cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et aux ménages très aisés – le gouvernement parle désormais la langue du RN au quotidien, attisant les haines et dressant les citoyen·ne·s les un·e·s contre les autres.

Face à cette lame de fond, de violence, de prédation, de racisme et d'exclusion, la gauche doit maintenir son rassemblement sur une ligne politique claire et ferme: égalitaire, émancipatrice, œuvrant pour la transition écologique et intransigeante face au racisme et à l'exclusion.

À Bagnolet, notre groupe d'élus·e·s, soutenu par Les Écologistes et La France Insoumise, œuvre déjà et continuera à l'avenir à porter cette ligne politique.

Édouard Denouel, Chawqui Haddad, Yasmina Sadoud, Grégoire de Lagasnerie, Brigitte Delaperelle, Abdelkrim Karmaoui, Anne de Ruy, Frédéric Gabin, Zohra Kehli

## Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

### «10 ans de retard»

Bagnolet doit évoluer. Face aux défis environnementaux, sanitaires et sociaux, il est urgent de repenser nos espaces urbains pour favoriser les modes actifs. Prioriser les déplacements à pied et à vélo, c'est améliorer la qualité de l'air, réduire les nuisances sonores et fluidifier le trafic. Pourtant, les piétons et cyclistes sont relégués au second plan, contraints de partager des infrastructures inadaptées et dangereuses. Il est temps d'inverser la logique en sécurisant et en développant un réseau continu de pistes cyclables et d'espaces piétons confortables. Une ville cyclable et marchable, c'est une ville plus respirable, plus apaisée. Investir dans ces mobilités, ce n'est pas une contrainte, mais une opportunité pour bâtir un futur urbain plus durable et plus agréable pour tous. Depuis 10 ans, aucune piste cyclable n'a été réalisée à Bagnolet alors que toutes les villes voisines ont beaucoup progressé!

À Bagnolet: trottoirs encombrés, poubelles débordantes, scooters et voitures mal stationnés... Nos rues deviennent de véritables parcours d'obstacles, rendant la circulation difficile, voire impossible, pour les piétons et les personnes à mobilité réduite. Ce manque de respect de l'espace public n'est pas qu'une question d'esthétique: il crée des dangers et exclut une partie de la population, notamment les personnes en fauteuil, les parents avec poussettes ou les personnes âgées. Il est temps d'agir: renforcer l'entretien, sanctionner les incivilités et repenser l'aménagement urbain pour garantir des trottoirs libres, accessibles et sécurisés pour tous. Une ville propre et confortable, c'est une ville plus inclusive et plus agréable à vivre.

Retrouvez-nous:  
[ensemblepoubagnolet.fr](http://ensemblepoubagnolet.fr)  
[ensemblepoubagnolet@gmail.com](mailto:ensemblepoubagnolet@gmail.com)

Notre groupe évolue: Denis Bargeau et Anne-Laure Guy remplacent Laurent Jamet et Claire Laurence au Conseil municipal.

Denis Bargeau (EELV)  
Angeline Desbordes-Silly (G.S)  
Mohamed Djennane (PCF)  
Anne-Laure Guy (PCF)  
Solenne Le Bourhis (PCF)  
Sébastien Staelens (EELV)  
Pierre Vionnet (Citoyen)

## Citoyens Indépendants

### L'extrême droite une menace pour l'identité française

Ces dernières années, nous assistons à une montée des droites les plus extrêmes qui se traduit par le retour au pouvoir de Trump aux États-Unis, et plus récemment la percée historique du parti néo-nazi AFD en Allemagne, ou encore le gouvernement italien de Georgia Melloni. C'est dans ce contexte qu'Emmanuel Macron, suite à la dissolution a décidé d'ignorer le Nouveau Front Populaire arrivé en tête du nombre de sièges à l'Assemblée Nationale en nommant un gouvernement de centre-droit. On ne peut que déplorer le choix du président de ce virage vers la frange droite de l'échiquier politique. Évidemment, nous ne sommes pas naïfs, les gouvernements Philippe, Castex, Borne ou Attal n'étaient pas des gouvernements de gauche, loin de là!

Mais, en plus d'être des ultra-libéraux d'un point de vue économique, le gouvernement actuel a décidé de lancer un débat sur ce que c'est qu'être français. Ce qui sous-entend que la nationalité serait liée à une «culture», une religion, ou même une couleur de peau. Ce type de débat légitime la montée du racisme dans notre pays et banalise le Rassemblement National dans le paysage politique. Cette extrême droite, fidèle à son histoire, trahit les intérêts de la France en sapant ce qui fait sa grandeur: sa capacité à projeter ses valeurs universelles, liberté, égalité, fraternité et solidarité au-delà de ses frontières.

L'extrême droite, comme d'habitude, est pétrie de contradictions. Elle promet de juguler l'immigration, de fermer les frontières, de protéger la France, ce projet est une chimère. La régulation des flux migratoires ne se décrète pas; mais se construit en amont, là où les crises naissent, le développement en est la clé. Être français est un droit. Peu importe l'origine et le parcours de nos concitoyens. L'extrême-droite ne doit pas être légitimée, mais combattue!

Notre groupe Citoyens Indépendants sera toujours présent aux côtés de celles et ceux qui luttent sans relâche contre la xénophobie et le racisme.

Ndeye Marieme Diop, Vassindou Cissé, Jules Ragueneau  
[elus.ci@ville-bagnolet.fr](mailto:elus.ci@ville-bagnolet.fr)

# « Madame Yvette »

Ici, à La Boutique de la Solidarité, tout le monde l'appelle « Madame Yvette ». À 92 ans, cette ancienne directrice de l'école Jules-Verne continue de s'engager pour venir en aide aux personnes qui en ont besoin.



Chaque semaine, La Boutique de la Solidarité écoute deux tonnes de denrées auprès des Bagnoletais et Bagnoletaises en grande précarité. Des produits de première nécessité comme des pâtes, de l'huile, des boîtes de conserve de légumes, mais aussi des produits pour les bébés. « Nous aidons des familles, des personnes âgées ou des jeunes », explique Yvette. La Boutique de la Solidarité a ouvert en septembre 1998, sous l'impulsion de Daniel Mongeau, ancien maire communiste de Bagnolet. L'idée était de mutualiser l'aide alimentaire entre différents acteurs de la commune: la Croix-Rouge française, le Secours populaire, le comité CGT des privés d'emploi, l'entraide paroissiale. Plus de 25 ans après sa création, La Boutique de la Solidarité poursuit ses activités sur le même modèle avec le soutien actif de la Ville qui paie le loyer et les factures d'eau et de téléphone. Cette année, la Ville a aussi accordé à l'association une subvention de 5000 euros pour compenser la non-attribution d'une subvention départementale et met à disposition des véhicules pour assurer le transport des denrées. La Boutique de la Solidarité est alimentée principalement par des dons d'Auchan Bel Est et par des achats auprès de la banque alimentaire. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville accompagne La Boutique de la Solidarité afin d'identifier les personnes dont la situation nécessite d'avoir recours à La Boutique. Une fois les formalités effectuées, celles-ci peuvent acheter, à environ 10% du prix réel de vente, des produits dans l'épicerie sociale. À la tête de La Boutique de la Solidarité, Yvette mène inlassablement son combat contre la précarité. « J'ai gardé un contact privilégié avec les familles, d'anciens élèves

qui nous donnent des coups de main. Parfois, des personnes m'interpellent dans la rue en me disant « merci, madame Yvette. », livre la présidente de La Boutique de la Solidarité. L'ancienne directrice d'école accueille aussi dans sa structure des jeunes en situation de réinsertion sociale. « Quand vous croisez quelqu'un qui vous remercie parce qu'elle est va pouvoir manger à sa faim, ça vaut tous les trésors du monde. », estime Yvette.

**+ D'INFOS :**  
**La Boutique de la Solidarité**  
 45, rue Jeanne-Hornet  
 ☎ 01 43 62 89 55

## Les acteurs de la solidarité de la ville

- La Boutique de la Solidarité
- Le Secours populaire
- Les Restos du Cœur
- Emmaüs Coup de main

invitent les bénévoles prêts à s'investir plusieurs heures par semaine dans des actions de solidarité à communiquer leurs noms, prénoms, coordonnées téléphoniques et disponibilités à l'adresse suivante: [ccas.bagnolet@ville-bagnolet.fr](mailto:ccas.bagnolet@ville-bagnolet.fr) Merci.

### Hôtel de Ville

Place Salvador-Allende  
 93170 Bagnolet - 01 49 93 60 00  
**Lundi au jeudi:** 9h-12h30 et 13h30-17h  
**Vendredi:** fermé le matin, 13h30-17h  
**Samedi:** 9h-12h30

## Numéros utiles

**Centre municipal de santé Elsa-Rustin**  
 13, rue Sadi-Carnot - 01 56 63 91 00  
 Du lundi au vendredi: 8h30-19h  
 Samedi: 8h30-13h  
 Sans rendez-vous: 8h30-9h30 et 16h-17h45

**Centre municipal dentaire**  
 1, rue Adélaïde-Lahaye - 01 56 63 91 05  
 Du lundi au vendredi: 9h-13h et 14h-19h  
 Samedi: 9h-13h

**Centre de planification et d'éducation familiale,** 01 49 93 61 97

**Consultations en psycho-traumatologie**  
 Un jeudi sur deux: 9h30-14h  
 Vendredi: 9h30-16h45  
 Rendez-vous au 01 56 63 91 01

**Centres de Protection maternelle infantile**  
 3, rue Adélaïde-Lahaye - 01 56 63 91 12  
 70, rue Pierre-et-Marie-Curie - 01 49 93 66 08

**Centre de PMI Croix-Rouge**  
 4, rue du Lieutenant-Thomas - 01 43 60 33 21

**MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes)**  
 94, rue Lénine - 01 43 60 13 80

**Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble Médiathèque de Bagnolet**  
 1, rue Marceau - 01 83 74 59 35

**Clinique Floréal**  
 40, rue Floréal - 01 48 97 72 00 (24h/24)

**Commissariat des Lilas**  
 55/57, boulevard Eugène-Decros  
 93260 Les Lilas - 01 41 83 67 00

**Police secours 17 - Samu 15**  
**Pompiers 18 ou 112 (portable)**  
**Sida info service** 0 800 840 800  
**Allô drogue** 0 800 23 13 13  
**Croix-Rouge Bagnolet** 01 43 62 53 28  
**Allô enfance maltraitée** 119 (24h/24)  
**Jeunes, violences, écoute** 0 808 807 700  
**N° d'aide aux victimes** 08 842 846 37  
**SOS Victimes** 01 41 60 19 60  
 Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville

**Pharmacie de garde**  
 Pharmacie de La Poste: 26, rue de Paris  
 93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

**Est Ensemble**  
Grand Paris

Pour le climat et la justice sociale!

**Infos déchets**  
 0 805 055 055

Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°98 - mars 2025  
 Édité par la Mairie de Bagnolet - BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex  
 Directeur de la publication: Tony Di Martino  
 Directrice de la rédaction: Chloé Filot  
 Rédacteur en chef: Eric Mugneret  
 Rédaction: Karim Benchaïb, Héléne Houel, Sadya Messaoudi  
 Conception graphique: Julie Lucas



## Menus de mars

Les menus intègrent 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Egalim.

Lundi 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7
Radis et beurre Merlu sauce crème champignons Chili sin carne (oignons, protéines de soja, haricots rouges, pois, carottes, épices Chili) Riz créole bio Brie Compote de pomme allégée en sucre	<b>Menu végétarien</b> Macédoine bio mayonnaise Parmentier de lentilles vertes, purée de carottes Salade verte vinaigrette Petit fromage blanc nature et sucre Fruit de saison bio	<b>Menu végétarien</b> Soupe de lentilles Œuf dur bio Épinards branches sauce béchamel bio Fromage frais Fruit de saison Goûter: pain bio, confiture, yaourt nature sucré, jus de pomme	<b>Carnaval</b> Salade verte bio vinaigrette Hot dog (volaille) Hot dog (soja blé sauce fromage blanc aux herbes) Frites Yaourt aromatisé à la vanille Fruit de saison	Céleri rémoulade bio Sauté de veau marengo Galette mexicaine (boulgour, haricots rouges, poivrons) Courgettes persillées bio Saint-Nectaire AOP Semoule au lait chocolat
Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14
Taboulé bio Émincé de bœuf sauce barbecue Quenelle nature sauce tomate Haricots verts persillés Petit fromage blanc aromatisé Fruit de saison	<b>Menu végétarien</b> Segment de pomelo Finger aux céréales Blé sauce tomate Gouda Crème dessert saveur chocolat	Soupe de courgettes et fromage fondu Filet de hoki sauce citron Riz et lentilles à l'indienne bio Korma végétarien brunoise provençale et petits pois Camembert Fruit de saison bio Goûter: gaufrette vanille, lait, purée de pomme/abricot	Salade coleslaw bio Jambon blanc Boulettes de sarrasin, lentilles, légumes, sauce tomate Purée de panais Yaourt nature bio et sucre Brownie	<b>Menu végétarien</b> Œuf dur bio mayonnaise Penne, sauce légumes, pois cassés et graines de courge Fromage frais Fruit de saison
Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21
Salade verte bio vinaigrette Colin d'Alaska sauce citron Tarte méditerranéenne Ratatouille Mimolette Dessert lacté gélifié saveur vanille	Rillettes de canard Œuf dur mayonnaise Nuggets de blé Petits pois à la fermière Yaourt aromatisé à la vanille bio Fruit de saison	Chou blanc vinaigrette Macaroni semi-complet bio sauce canard, haricots blancs et tomate sauce légumes et tomates cerises Cantal AOP Compote de pomme allégée en sucre Goûter: barre de céréales chocolat/banane, fromage blanc aromatisé, fruit de saison	<b>Menu végétarien</b> Betteraves vinaigrette Couscous végétal (semoule, légumes, pois chiches, raisins secs, fèves de soja) Fromage frais ail et fines herbes Fruit de saison	Carottes râpées bio sauce fromage blanc Rôti de bœuf au jus Pané blé, graines, emmental, épinards Purée de courgettes et de pommes de terre bio Petit fromage frais sucré Beignet à la framboise
Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28
<b>Menu végétarien</b> Concassé de tomate, mais et chips tortillas Dahl de lentilles corail et amandes Riz créole Fromage fondu Fruit de saison	Endives et croûtons vinaigrette Sauté de dinde sauce colombo Nuggets emmental Haricots beurre persillés Yaourt nature bio et sucre Tarte au flan	<b>Menu végétarien</b> Salade de pommes de terre vinaigrette ciboulette Omelette sauce basquaise Brocolis persillés Petit fromage frais aromatisé Fruit de saison Goûter: pain bio, fromage frais, purée de pomme/ananas	Salade de mâche et betteraves vinaigrette Steak haché de veau sauce tomate Coquillettes bio Coquillettes bio sauce crème, courgettes, petits pois Fromage frais Compote de pomme/fraise allégée en sucre	Houmous Filet de merlu sauce à l'oseille Quenelle nature sauce tomate Purée de butternut bio Emmental Fruit de saison bio

**Service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite**

**BajoLib** ça roule!

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf les jours fériés).  
 Réservation: 01 49 93 60 36.

Maquette et infographie: Vanessa Panconi, Ivanoel Barreto  
 Photographie: Guillaume Ison  
 BajoMag est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.  
 Tiré à 18 000 exemplaires  
 Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à [redaction@villebagnolet.fr](mailto:redaction@villebagnolet.fr)

ISSN: 0767-8525 - Dépôt légal: mars 2025  
 Imprimé par Groupe Moraut  
 2, avenue Berthelot - Zac de Mercières  
 BP 60254 - 60205 Compiègne  
 Ne pas jeter sur la voie publique  
 Document non contractuel



Paris Région  
 Papier issu de forêts gérées durablement

# Participez à votre Conseil de quartier



## Les Coutures

**Mercredi 5 mars 2025 à 19h**

Centre socioculturel Les Coutures - 37, rue Jules-Ferry



## La Dhuis

**Jeudi 20 mars 2025 à 19h**

Maison de Quartier La Dhuis - 30, avenue de la Dhuis



## La Noue

**Mardi 25 mars 2025 à 19h**

Centre socioculturel Guy-Toffoletti - 43, rue Charles-Delescluze



## Les Malassis

**Mercredi 26 mars 2025 à 19h**

Salle Pierre-et-Marie-Curie - 36, rue Pierre-et-Marie-Curie



## Le Plateau

 sous forme de **balade urbaine**

**Mercredi 2 avril 2025 à 19h**

Centre socioculturel Anne-Frank - 61, rue Girardot



## Centre-Sud

**Mardi 8 avril 2025 à 19h**

École maternelle Capsulerie - 11, rue Désiré-Vienot



## Centre

**Mercredi 9 avril 2025 à 19h**

Hôtel de Ville - Place Salvador-Allende - Salle des Pas-perdus

### + d'infos:

Service Démocratie locale  
conseils.quartiers@ville-bagnolet.fr

VILLE-BAGNOLET.FR



  
**Bagnolet**

